

Journée « Être ou devenir un Territoire Engagé pour la Nature (TEN) » en Bourgogne-Franche-Comté



Le jeudi 11 avril 2024
Accueil à Arbois [39]
Visite de terrain à Chamole

Organisé par :



SOMMAIRE



01
Chiffres clés

02
Contact presse

03
La journée

04
Territoire Engagé pour la Nature (TEN) le dispositif

05
Les collectivités reconnues en BFC

06
Zoom sur Arbois et Chamole

07
Le collectif régional

08
Le mot des acteurs publics

09
Structures partenaires

10
Informations pratiques

01

Les chiffres clés de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté

QUÉZAKO ?

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

L'ensemble des acteurs territoriaux, confrontés aux défis de l'érosion de la biodiversité, ont un rôle majeur à jouer, à l'échelle de leur territoire, pour mettre en œuvre des politiques de conservation de la biodiversité. Aussi, il est nécessaire connaître pour mieux prendre en compte, protéger et développer durablement la biodiversité et en faire un atout pour les citoyens.



Et bien d'autres chiffres clés qui sont à retrouver sur la page NaturoScoops de l'Agence Régionale de la Biodiversité BFC

Le jeudi 11 avril 2024 à Arbois, l'Office Français de la Biodiversité, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence Régionale de la Biodiversité organisent la 1^{ère} journée régionale " Être ou devenir un Territoire Engagé pour la Nature (TEN) en Bourgogne-Franche-Comté ".



Agence Régionale de la Biodiversité
Bourgogne-Franche-Comté

Amélie Magnin-Feysot
Chargée de communication

Premier contact par mail
communication@arb-bfc.fr
06 41 47 90 48



La biodiversité, un marqueur fort des politiques publiques et les collectivités peuvent insuffler l'énergie nécessaire et fédérer les acteurs à toutes les échelles.

Une journée pour :

- Partager, s'inspirer des bonnes pratiques
- Créer des contacts avec des experts régionaux
- Découvrir les acteurs du programme Territoires Engagés pour la Nature (TEN) ...



«(re)dynamiser
les initiatives
des collectivités
en faveur de la
biodiversité »



03

La journée

Le programme en ligne

<https://vu.fr/RXEWx>

Journée pour les COLLECTIVITÉS (élus, agents)

1ère rencontre régionale des TEN

Le jeudi 11 avril 2024 **Être ou devenir un Territoire Engagé pour la Nature (TEN)** en Bourgogne-Franche-Comté

Chaque petit pas compte !

Accueil à Arbois [39]
Visite de terrain à Chamole

Les grandes thématiques abordées



FINANCEMENTS DISPONIBLES



MOBILISATION DE SES HABITANTS



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ



ACHATS RESPONSABLES



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



GESTION DE MILIEUX NATURELS



ACCOMPAGNEMENTS POSSIBLES



VOS PROJETS

03

La journée

Les moments forts

Première rencontre des TEN en région



L'engagement des premiers lauréats régionaux et l'avancée de leurs actions seront source d'inspiration et d'échanges. Une belle opportunité d'évoquer en même temps leurs éventuels freins rencontrés ainsi que les leviers à actionner !

Conseils des experts



Un moment sera consacré pour rencontrer et créer des liens avec les experts régionaux pertinents pour les projets des collectivités, qui pourront prendre directement contact avec eux.

La tournée des initiatives



Nous vous proposons une déambulation autour des panneaux de présentations des actions principales menées par les Territoires Engagés de Bourgogne-Franche-Comté.

Visite de terrain en tour bus



Moment clé de la journée, cette visite de terrain sera l'occasion d'aborder concrètement les actions réalisées ou projetées. La commune de Chamole vous présentera in situ quelques-unes de leurs actions et leur stratégie pour la préservation de leur biodiversité !

04

Territoire Engagé pour la Nature (TEN), le dispositif



Pour faire face à l'urgence et au défi de reconquête de la biodiversité, les collectivités locales sont parmi les acteurs les plus pertinents pour insuffler l'énergie nécessaire et fédérer les acteurs à toutes les échelles.

Qui peut devenir un Territoire Engagé pour la Nature ?

Le programme « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité des communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité.

« Territoire engagé pour la nature » (TEN) permet de faire de la biodiversité un marqueur fort de l'ensemble des politiques publiques. Partant de ce fait, ce dispositif vise à faire émerger et à accompagner des projets concrets pour les 3 prochaines années.

Quel est le rôle d'un Territoire Engagé pour la Nature ?

En matière de biodiversité, le rôle que les collectivités peuvent jouer est multiple :

- Intégrer de la biodiversité à l'ensemble des politiques publiques menées (urbanisme, routes, gestion d'espaces, éducation, culture, etc.)
- Mobiliser les acteurs d'un territoire en proposant des projets en partenariat avec des associations, acteurs économiques, etc.
- Agir directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées (fauche tardive en bord de route, critères environnementaux dans les achats publics, objectif zéro phyto pour les espaces verts, etc.).
- Sensibiliser pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité et partager avec les citoyens et les acteurs locaux des priorités claires.
- Inspirer et essaimer en partageant son expérience et ses bonnes pratiques.

Des enjeux forts pour la nature comme pour les territoires

Si la mobilisation des collectivités est essentielle à la reconquête de la biodiversité, les enjeux sont également forts pour les territoires qui contribuent ainsi à :

- améliorer le cadre de vie des habitants
- améliorer la qualité de vie et la santé des citoyens
- prévenir les risques environnementaux
- développer l'attractivité économique

Lien vers la page web dédiée en Bourgogne-Franche-Comté

[accéder à la page](#)



05

Les collectivités reconnues en BFC

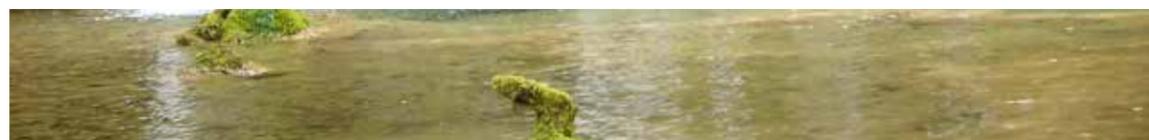


À ce jour, 17 collectivités sont Territoires Engagés pour la Nature en Bourgogne-Franche-Comté (chiffre de mars 2024).



06

Zoom sur Arbois et Chamole



Présentation du projet d'Arbois

Située en bordure du Massif du Jura, la commune d'Arbois accueille 3 463 habitants. Elle fait partie de la Communauté de Communes « Arbois - Poligny - Salins / Cœur du Jura ».

Riche d'un patrimoine culturel, gastronomique et naturel remarquable, Arbois a su profiter des ses nombreux atouts pour développer son attractivité touristique. Consciente des enjeux et des pressions qui pèsent sur la biodiversité locale, la municipalité s'est investie depuis plusieurs années pour la préservation de ses richesses environnementales. Elle s'est notamment engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité aux côtés de la communauté de communes et de plusieurs autres municipalités voisines. Aujourd'hui et pour les années qui viennent Arbois s'attache à renforcer la préservation de la biodiversité par l'extension ou la création d'aires protégées. La commune souhaite également que la population puisse s'investir d'avantage dans des projets « Arbois - Poligny - Salins / Cœur du Jura » de biodiversité et renforcement des liens sociaux. La création d'un verger conservatoire, d'un jardin partagé ou encore l'organisation d'un spectacle en plein air par les jeunes Arboisiens en sont de parfaits exemples.



Présentation du projet de Chamole

Chamole est une commune Jurassienne de 170 habitants située sur les hauteurs d'Arbois qui fait partie de la communauté de communes « Arbois - Poligny - Salins / Cœur du Jura ». Ce village très investi sur la thématique des énergies renouvelables, s'est doté en 2017 d'une éolienne citoyenne faisant de ce territoire un pionnier dans ce domaine. Désireuse de poursuivre son engagement pour la préservation de son environnement la commune de Chamole a souhaité aller au-delà des prescriptions environnementales réglementaires en matière de parcs éoliens en mettant en place un plan de gestion dédié aux parcelles situées sous les éoliennes. La sensibilisation et l'implication de la population fait également partie de ses ambitions comme le laisse transparaître son programme d'actions en faveur de la biodiversité.



Découvrez « Chamole, Territoire Engagé pour la Nature en vidéo »

voir la vidéo



CHAMOLE [TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE]

07

Le collectif régional



Comment devenir « Territoire Engagé pour la Nature » ?

La collectivité doit formaliser un plan d'actions et s'engager à réaliser un certain nombre d'actions pour la biodiversité dans les trois ans. Ce plan d'actions fait l'objet d'une évaluation par un jury régional selon 4 critères principaux avant attribution de la reconnaissance :

- Être impliquant, cohérent et proportionné
- Être mesurable, révisable et inscrit dans une perspective d'amélioration continue
- Être impactant et additionnel
- Être en lien avec l'action publique pour la biodiversité
- Un bilan de l'exécution du plan d'actions est réalisé au terme de celui-ci.

Le jury en Bourgogne-Franche-Comté

Cette initiative est déployée en Bourgogne-Franche-Comté par un collectif régional composé de l'Office français de la biodiversité (OFB), de l'Etat, des Agences de l'eau, de la Région et de l'ARB.

Des partenaires régionaux assurent aussi la cohérence du dispositif avec leurs stratégies respectives et les défis régionaux identifiés collectivement dans le cadre de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB).



08

Le mot des acteurs publics

Stéphanie Modde

Vice-présidente de Région, en charge de la transition écologique : énergie, biodiversité, alimentation, économie circulaire, eau.
Conseillère de Dijon métropole

« Je tiens à féliciter les collectivités lauréates pour leur engagement concret. Elles contribuent à implanter et déployer en région, ce programme partenarial ambitieux et volontaire, qui est une déclinaison concrète de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. »

Anne-Laure Borderelle

Directrice régionale adjointe de l'OFB
Vice-Présidente de l'ARB

«à inscrire »

Stéphane Woynaroski

Conseiller régional Délégué biodiversité et eau
Président Agence Régionale de la Biodiversité
Vice Président du Parc National de Forêts
Conseiller municipal de Talant
Président du groupe de travail «Collectivités et biodiversité» (Comité français UICN)

« Les constats sont maintenant bien connus : un million d'espèces sont menacées, les crises climatiques et de perte de biodiversité sont étroitement liées et se renforcent mutuellement. Les scientifiques du GIEC et de l'IPBES sont formels : changement climatique et effondrement du vivant sont deux conséquences d'une même crise dont nous sommes responsables.»

09

Structures partenaires

PLANTATION ET GESTION DE HAIES

Stand commun : Jura Nature Environnement (JNE), Fédération Régionale des Chasseurs BFC, Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, Fédération Départementale des Chasseurs de Saône-et-Loire et Alterre BFC.

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAL

Stand : Office Français de la Biodiversité

AIDES FINANCIÈRES - RÉGION ET DREAL BFC

Stand commun : Région et DREAL BFC

GUICHET VERT

Stand : ARNia

EXPERTISE, ACCOMPAGNEMENT

Stand : Cerema

EXPERTISE NATURALISTE

Stand : Membre de l'ORDEN

SENSIBILISER LES HABITANTS ET SCOLAIRES

Stand commune : Dispositif scolaire : les « Aires Terrestres Educatives », Mobilisation citoyenne : via le Réseau des POTEs et Réseau de l'éducation à l'environnement (EEDD) : le GRAINE BFC

CONNAITRE LA BIODIVERSITÉ SUR SON TERRITOIRE

Présentation Sigogne : Agence Régionale de la Biodiversité

10

Préparez votre arrivée

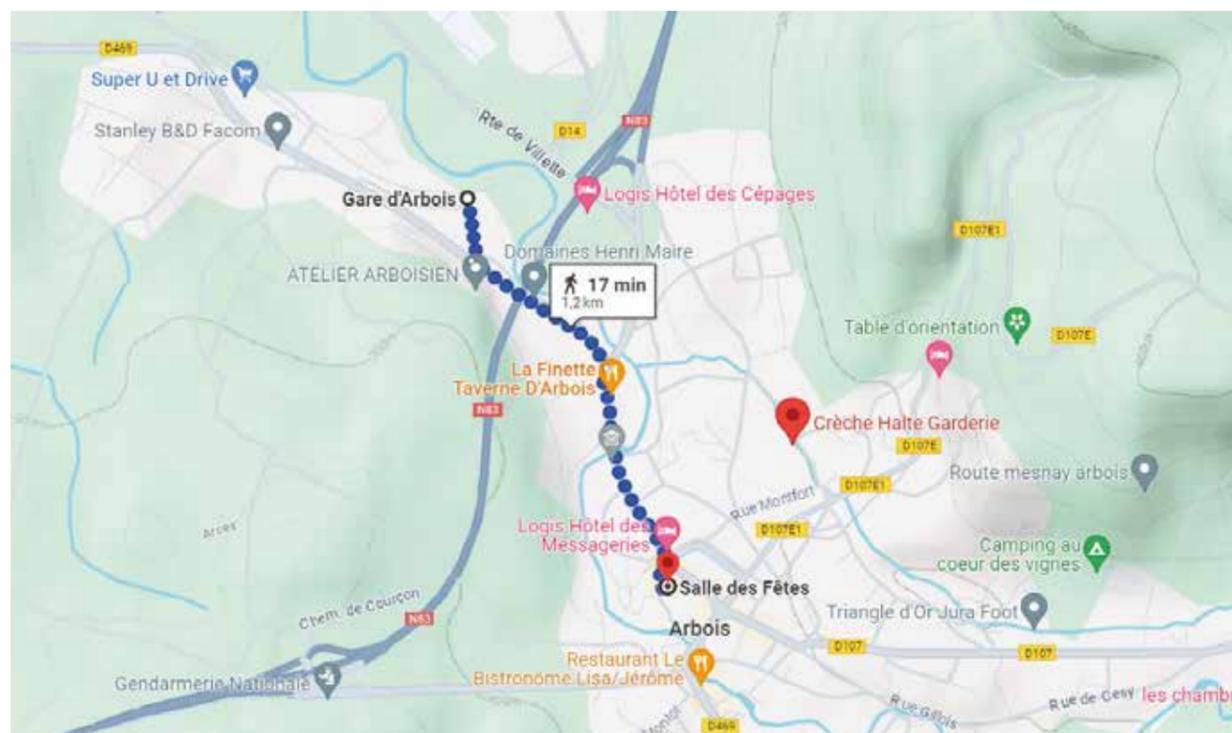
INFORMEZ-NOUS DE VOTRE VENUE

communication@arb-bfc.fr

06 41 47 90 48

LA JOURNÉE SE DÉROULE À CETTE ADRESSE :

salle des fêtes
1 Place Notre Dame,
39600 Arbois (Jura)



VENIR EN TRAIN

La gare d'Arbois est desservie à 17 min à pied du point de rendez-vous.
Veuillez nous préciser par mail si vous avez besoin d'une navette adaptée à vos horaires d'arrivée pour aller de la gare à la salle des fêtes.

POUR TOUTE DEMANDE
COMMUNICATION@ARB-BFC.FR



VENIR EN VOITURE

Pensez à l'environnement : essayez de privilégier le co-voiturage avec des collectivités voisines ?
Les parkings sont restreints autour de la salle des fêtes.

STATIONNEMENT GRATUIT

Il existe plusieurs parkings gratuits dont ceux-ci :

- Champ de mars
- de l'espace Molliet
- de la place Hausach,
- bientôt de l'espace Delort (nom provisoire).
- Le parking de la piscine et du gymnase (Av. Gen. Leclerc) ainsi que des anciens tennis (Route de Lyon) offrent également des places de stationnement gratuites non loin du centre.

À propos de l'Agence Régionale de la Biodiversité

Élaborée sur une initiative volontaire et ambitieuse, l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) est le fruit d'un travail de concertation élargie, associant l'ensemble des acteurs impliqués dans les politiques de biodiversité. L'ARB porte ce double objectif : coordonner les initiatives des acteurs privés et publics en faveur de la biodiversité et renforcer les actions concrètes de protection et de valorisation de la biodiversité en région. Les actions de l'ARB se basent sur la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB), ce cadre commun élaboré par la Région et l'Etat pour initier une dynamique à tous les échelons de décisions.

L'équipe Mobilisation de l'Agence apporte des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins des acteurs (collectivités, élus, entreprises, associations, citoyens...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

L'équipe Territoire de l'Agence, travaille à la production et à la mise à disposition des éléments d'éclairage pour les politiques publiques impactant la biodiversité. Ces informations et éléments sont nécessaires pour la sensibilisation de l'ensemble des publics sur la biodiversité.

Page dédiée à la présentation de l'Agence

[accéder à la page](#)



L'Agence Régionale de la Biodiversité est là pour vous aider à construire votre projet et à le mettre en oeuvre. L'équipe de l'ARB peut vous orienter vers les acteurs spécialisés et les financements existants. Vous aussi, soyez un acteur engagé pour la préservation de la biodiversité !



Annexe : Sources des chiffres clés



1/ Espèces de faune et flore répertoriées : Données Espèces : BDD Sigogne (données LPO BFC, SHNA-OFAB, CBNFC-ORI, OFB BFC, CPEPESC FC). Données France : TaxRef V14, Gargominy et al. 2020



2/ Espèces de faune et flore menacées : Sigogne, L'Observatoire Régional de la Biodiversité



3/ Pourcentage de plantes à fleurs, plantes, oiseaux, poissons, insectes, mammifères et amphibiens menacés : Sigogne, L'Observatoire Régional de la Biodiversité



4/ 3,37 millions de tonnes de carbone filtrés par les tourbières de bfc estimés : octobre 2017. Données Tourbières : Moncorgé S. & Gisbert M., 2016. Plan d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté 2016-2025. Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



5/ 26,7 % niveaux forts d'atteinte sur les milieux humides en BFC, Indicateurs - Niveaux d'atteintes de milieux humides, Sigogne, L'Observatoire Régional de la Biodiversité



6/ 12 215 hectares de sols artificialisés en 10 ans en BFC Données artificialisation : Données de L'Observatoire de l'artificialisation du Cerema pour la période 2010-2020



7/ + de 8 500 obstacles à l'écoulement en BFC indicateurs fragmentation cours d'eaux Sigogne, L'Observatoire Régional de la Biodiversité



8/ 85% du territoire français subit des pressions dues à la pollution lumineuse : ONB, Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Synthèse



9/ - 50% des sons de la nature en 50 ans : Sons de la nature Bernie Krause, « Le grand orchestre des animaux, célébrer la symphonie de la nature », Champs Science 2018. D



10/ 200 à 490 milliards d'euros annuel, service écosystémique estimé rendu par les pollinisateurs; IPBES (2016). Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques concernant les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire. Secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, Bonn, Allemagne. 36 pages.



11/ 3/4 de notre alimentation dépendent de la pollinisation réalisée par les insectes IPBES (2016). Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques concernant les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire. Secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, Bonn, Allemagne. 36 pages.